

EB17.R6 Prolongation du contrat du Directeur régional pour la Méditerranée orientale

Le Conseil Exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général,

AUTORISE la prolongation du contrat du D^r Ali Tewfik Choucha, en qualité de Directeur régional pour la Méditerranée orientale, jusqu'au 31 janvier 1957.

Rec. Résol., 3^e éd., 5.2.5.2

(Troisième séance, 18 janvier 1956)